

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Rapport d'activité 2014



ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

La France est bien une terre inondable, nous ne le répéterons jamais assez : 1 habitant sur 4 et 1 emploi sur 3 sont potentiellement exposés au risque inondation en France. C'est indiscutablement le 1^{er} risque naturel de France ! Le bilan humain a été encore lourd en 2014 : 24 morts dans les inondations du Sud dont 5 victimes à déplorer, conséquence d'un comportement de mise en danger.

Pour la première fois, la France s'est dotée, cette année, d'une Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI). Elle a été présentée officiellement le 10 juillet 2014, par la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal ; j'étais à ses côtés. Ce texte, dans l'état d'esprit de la Directive Inondation de 2007, a pour objectif majeur d'agir sur les conséquences négatives des inondations. Il vise à anticiper et agir sur tous les territoires exposés (littoral, grands fleuves, cours d'eau,...). Cette stratégie nationale est construite autour de 3 objectifs : augmenter la sécurité des populations, réduire le coût des dommages et raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.

C'est un premier pas important mais non suffisant, un changement d'approche est nécessaire : il faut intégrer la gestion du risque dans l'ensemble des politiques publiques

et tout particulièrement dans les politiques d'aménagement du territoire ; par exemple, il convient de réfléchir à adapter la façon de renouveler les territoires en zone inondable. La France ne pourra envisager de réduire sa vulnérabilité et surtout de construire des territoires résistants sur le long terme qu'en modifiant son approche du risque inondation. C'est dans ce sens que des initiatives ont vu le jour en 2014 avec par exemple le lancement par le ministère de l'Écologie d'un concours international d'architecture. Ce dernier vise à innover en matière de conception urbaine et architecturale pour intégrer au mieux le risque inondation dans les opérations d'aménagement ou de requalification urbaine, et ce toujours dans le même but : permettre de réduire la vulnérabilité.

Dans ce même esprit de changement d'approche, on note le démarrage de l'atelier national sur le thème des territoires en mutation exposés aux risques. Cette démarche consiste, pendant un an, à mettre une équipe de concepteurs de haut niveau (experts pluridisciplinaires) à la disposition des élus et des services de l'État sur plusieurs sites pilotes, dont Saint-Pierre-des-Corps, pour construire un projet de territoire. Véritables laboratoires à l'échelle de la France, ils permettent de faire émerger des principes d'interventions et des

modes de gouvernance de projet pour alimenter la réflexion du local au national. Aborder le territoire par le projet et non par la règle, c'est une des principales conclusions de cet atelier national.

En parallèle de ces initiatives constructives, la thématique du risque inondation subit la tourmente de la réforme territoriale MAPAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), laquelle canalise les énergies sur la seule gestion de l'aléa jusqu'à se trouver en contradiction avec l'essence même de la SNGRI. Parler de simplification, mutualisation et rationalisation ? Peut-être dans 10 ans, mais certainement pas dans les années à venir.

Dans ce contexte parfois difficile et tendu, le CEPRI poursuit ses missions et son travail de fond avec réussite. Ainsi, il comptabilise de nouveaux membres partout en France, édite de nouvelles publications, organise un séminaire national en plus de l'après-midi de réflexion faisant suite à l'assemblée générale et alimente la réflexion sur le risque inondation grâce aux travaux de son comité d'experts. Un développement constant en France et en Europe avec une seule préoccupation : rester toujours à la pointe de cette thématique sensible avec de nouveaux projets, au service de ses adhérents et de l'intérêt général.

Sommaire

- p. 4** - 2014, en quelques faits marquants
- p. 6** - Composition de l'association
- p. 7** - Fonctionnement de l'association
- p. 11** - Activité de l'association
- p. 14** - L'équipe
- p. 15** - Rapport financier 2014



Marie-France Beaufiles,
Présidente du CEPRI,
sénatrice d'Indre-et-Loire,
maire de Saint-Pierre-des-Corps.

2014, EN QUELQUES FAITS MARQUANTS



LE CEPRI AU CÔTÉ DU MEDDE pour la présentation officielle de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation et le démarrage de la consultation publique sur les plans de gestion des risques d'inondation

Le 10 juillet 2014, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a présenté en conférence de presse, en présence de Marie-France Beauvils, Frédéric Bonnet (architecte), Daniel Marcovitch (co-président de la commission mixte inondation) et Jean Launay (président du comité national de l'eau), la 1^{ère} stratégie nationale de gestion du risque d'inondation. L'occasion de rappeler l'exposition de notre pays à l'inondation et la nécessité de se doter de plans d'action ambitieux pour permettre d'atteindre les trois objectifs fixés par ce texte : augmenter la sécurité des populations, réduire le coût des dommages et raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés. Cette stratégie a été officiellement adoptée le 7 octobre 2014 par arrêté interministériel.

• La mise en consultation des plans de gestion des risques d'inondation PGRI.

Le 19 décembre 2014, une consultation du public a été ouverte. Toute une série de documents, portant sur le nouveau Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de son Programme de mesure (PDM), du Plan de gestion des risques d'inondations (PGRI) et du Plan d'action pour le milieu marin (PAMM), a été soumise à la consultation du public. Les résultats sont attendus en 2015 pour une approbation des PGRI en décembre 2015.

LE CEPRI SOUTIEN L'ÉMERGENCE de projets ambitieux avec le lancement de l'atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques"

Le CEPRI a souhaité participer à cette démarche novatrice et intéressante, laquelle consiste à mettre à disposition des élus et services de l'État, pendant une année, une équipe d'experts pluridisciplinaires pour construire un projet de territoire adapté à l'exposition aux risques. Cinq territoires volontaires ont été retenus : Tours/Saint-Pierre-des-Corps, val de Fensch, vallée de l'Argens, vallée de l'Oise et les bords de Marne en Ile-de-France. L'équipe du CEPRI a plus particulièrement suivi les sites de Tours/Saint-Pierre-des-Corps et de la vallée de l'Oise. Cette initiative, lancée conjointement par la Direction générale de la prévention des risques et la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, apparaît comme une véritable opportunité pour permettre l'émergence de projets ambitieux et adaptés au risque inondation et envisager peut-être la reproduction de certains principes sur d'autres sites.

LE CEPRI ENCOURAGE L'INTÉGRATION du risque inondation dans les démarches d'aménagement

Nous constatons l'amorce d'une tendance favorable à l'intégration des risques d'inondation dans les réflexions d'aménagement des territoires situés en zone inondable au travers d'événements clés ayant jalonné l'année 2014 :

- plate-forme d'observation des projets et des stratégies urbaines (POPSU- sujet 2013-2014 : renouvellement des approches architecturales et urbaines en zone inondable,

- atelier national - sujet 2014-2015 : territoires en mutation exposés aux risques,
- annonce par la ministre de l'Écologie du lancement du grand prix d'aménagement en terrain inondable autorisé,
- demande de formation de la part du Conseil général du Val-de-Marne,
- demande d'accompagnement de certaines villes sur l'intégration du risque inondation dans leur politique d'aménagement (Communauté urbaine de Bordeaux, villes d'Orléans et de Blois,...)

LE CEPRI CO-ORGANISATEUR d'un séminaire d'ampleur nationale en collaboration avec les représentants du MEDDE, le 5 novembre 2014

Une manifestation co-organisée avec les représentants du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, avec pour thématique "Quelles stratégies locales pour le risque inondation ?", s'est tenue le 5 novembre 2014 à Paris. Ce séminaire avait comme objectif de faire un point à mi-étape sur la transposition de la Directive inondation, de sensibiliser les nouveaux élus à la démarche, de faire connaître le plan d'actions de la Stratégie nationale de gestion du risque inondation (SNGRI) et d'évoquer les bonnes pratiques pour en permettre la mutualisation. Cette journée a réuni plus de 250 personnes représentantes des collectivités territoriales et des services de l'État. Cette journée de séminaire a été introduite par un message vidéo de Mme la Ministre.



LE CEPRI AU CŒUR DE LA RÉFLEXION sur la création d'une nouvelle compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)"

La compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI) a été créée le 27 janvier 2014 par la loi portant sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles. Faisant suite à la position commune des associations nationales de collectivités qu'il avait coordonnée en 2013, le CEPRI a activement participé aux réflexions sur l'écriture de ces dispositions législatives et leurs suites réglementaires, prenant des positions parfois très critiques sur ces nouveaux textes. Par sa présence à toutes les réunions organisées par le MEDDE et le Comité national de l'eau (CNE), le CEPRI a porté de nombreuses prises de position engagées en faveur, en particulier, des collectivités gestionnaires actuelles ou futures de digues.

LE CEPRI POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT avec l'essor de son réseau européen

Le CEPRI a détecté de nombreuses opportunités pour devenir partenaire de projets européens et a été sollicité par des porteurs de projets (Horizon 2020, Interreg). Cela a engendré de nombreuses implications dans des manifestations organisées sur les programmes européens (en cours et à venir) : agrandissement du réseau de contacts, séminaire franco-néerlandais, Starflood,... autant d'illustrations positives du développement du CEPRI à l'échelle européenne. En parallèle, le CEPRI a intégré le "Working Group F" au sein de la Commission européenne, instance de partage d'expériences entre tous les représentants des États membres, tout particulièrement sur la mise en œuvre de la Directive inondation.

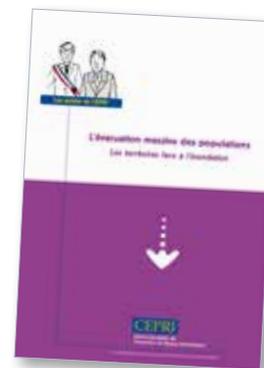
LE CEPRI ASSOIT SA COMPÉTENCE "Formation" avec l'octroi d'un numéro d'agrément d'organisme de formation

Le 24 février 2014, le préfet de la Région Centre a octroyé au CEPRI un numéro d'agrément en tant qu'organisme de formation, reconnaissant pleinement, de ce fait, la compétence de l'association à transmettre ses connaissances sur le sujet des inondations. Ainsi, en 2014, le CEPRI a organisé deux cycles de formation : l'un à destination des agents du Conseil général du Val-de-Marne sur les enjeux de l'aménagement en zone inondable et l'autre à destination des agents de la Direction départementale des territoires du Loiret portant sur la sensibilisation au risque d'inondation et à la continuité d'activité du service public.

LE CEPRI ÉTOFFE SA COLLECTION de publications avec de nouvelles parutions en 2014

Pour enrichir la collection de publications du CEPRI, de nouveaux guides et rapports sont venus compléter les nombreuses parutions déjà éditées ces dernières années :

- un guide "L'évacuation massive de populations - Les territoires face à l'inondation",
- un rapport "Évaluations des dommages aux logements liés aux submersions marines - Adaptation des courbes de dommages au contexte littoral",
- un rapport "Évaluations des dommages liés aux inondations sur les logements".



COUVERTURE MÉDIATIQUE : les contributions du CEPRI aux questions liées au risque inondation avec quelques exemples concrets.



- **Libération, 15 janvier 2014**, interview de Stéphanie Bidault, directrice du CEPRI :
"À chaque inondation, on entend qu'on avait jamais vu ça !"
- **Interco. Dossier gestion des risques, janvier 2014**, tribune à Marie-France Beaufile, présidente du CEPRI :
"Le risque inondation dans les stratégies locales d'aménagement du territoire".
- **Localtis, décembre 2014** :
"La nouvelle compétence GEMAPI, source de multiples interrogations chez les élus".
- **Le Pèlerin, décembre 2014** :
"Inondations : la France peut se protéger".
- **Courrier des maires, décembre 2014**, entretien avec Nicolas Bauduceau, directeur scientifique et technique du CEPRI :
"Nous devons rendre les territoires plus résilients".
- **Irma, dossier spécial, décembre 2014** :
"Réconcilier aménagement durable de nos territoires et inondation : l'opportunité d'un nouveau cadre d'action".

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 décembre 2014

- **Présidente**, Mme Marie-France Beaufilets, AMF, sénatrice d'Indre-et-Loire
- **Vice-président**, M. Gérard Seimbille, AF-EPTB
- **Vice-présidente**, Mme Stéphanie Anton, ville d'Orléans
- **Trésorier**, M. David Belliard, EPTB Seine Grands Lacs
- **Secrétaire général**, M. Gérard Malbo, Conseil général du Loiret
- **Administrateurs**, M. Christophe Boulanger, Conseil général d'Indre-et-Loire - M. Christian Braux, Agglo Orléans Val de Loire - M. Jean-Pierre Le Scornet, EP Loire - M. Vanik Berberian, AMRF - M. Alain Chambard, SyAGE - M. Jean-Claude Buisine, Syndicat mixte de la baie de Somme Grand littoral Picard, député de la Somme

AUTRES membres

Agglomération de Nevers, Assemblée des départements de France (ADF), Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), Association française pour la prévention des catastrophes naturelles (AFPCN), Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), Assemblée des communautés de France (ADCF), Conseil général des Pyrénées-Orientales, Conseil général du Cher, Conseil général du Gard, Conseil général du Val-de-Marne, Conseil général de la Seine-Maritime, Conseil général du Vaucluse, Conseil général de Gironde, Conseil régional du Centre, commune de Petit-Noir, Communauté de communes de l'île d'Oléron, Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, Communauté de communes Opale Sud, Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (la CREA), Communauté d'agglomération Seine Eure, Communauté d'agglomération du Grand Dax, Communauté d'agglomération de la presqu'île de Guérande Atlantique, Conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Conseil général de Vaucluse, Chambéry Métropole, Entente Oise Aisne, Établissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine Amont (EPA ORSA), Établissement public territorial de bassin du Vistre, Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), France Dignes, Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), Institution interdépartementale des Wateringues, Lorient agglomération, mairie de Gennevilliers, Mission risques naturels (MRN), Noirmoutier-en-l'Île, Pôle métropolitain Côte d'Opale, Syndicat mixte du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS), Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (SMMAR), Syndicat mixte pour le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB), Syndicat mixte du

Scot Sud Gard, Syndicat mixte interrégional d'aménagement des digues du Delta (SYMADREM), Syndicat mixte des bassins versants Artigue-Maqueline, Syndicat mixte étude aménagement de la Garonne (SMEAG), Syndicat intercommunal des Jalles, de Lande à Garonne (SIJALAG), Syndicat mixte de la vallée de l'Orge (SIVOA), Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SMAGEAA), Syndicat mixte du bassin versant du Lez (SMBVL), Syndicat mixte Pays de Lourdes vallées de Gaves, Syndicat mixte aménagement et valorisation du bassin de la Somme (AMEVA), Scot de Châlons, Syndicat intercommunal d'assainissement et de défense contre les eaux du Marmandais (SIADÉM), Syndicat à vocation unique de gestion et d'aménagement du Tech (SIGA Tech), Syndicat de protection contre les inondations de la presqu'île d'Ambès (SPIPA), Syndicat mixte interdépartemental de la vallée de la Lèze (SMIVAL), Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SIAVB), Union des marais de la Charente Maritime (UNIMA), ville de Macau, ville de Nantes, ville de Paris, ville de Quimper, ville de Saint-Malo, ville de Blois, Vichy Val d'Allier.

VIE DE L'ASSOCIATION en 2014

- 4 conseils d'administration : 18 mars, 3 juin, 7 octobre et 18 novembre.
- 2 bureaux : 18 février et 21 octobre.
- 1 assemblée générale : 1^{er} juillet suivie d'une après-midi de réflexion sur le thème : **"En quoi les nouvelles dispositions législatives peuvent servir les objectifs de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation ? Quelle organisation des territoires pour la gestion des risques, dans les 10-15 ans à venir ?"**



FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

UNE ÉQUIPE aux compétences multiples

Le CEPRI a démarré l'année avec neuf personnes qui ont conduit le programme d'activités 2014 : une directrice, un directeur scientifique et technique, une assistante de direction, cinq chargés de mission dont une chargée de mission en contrat d'apprentissage, une chargée de mission en congé individuel de formation et une stagiaire d'origine allemande spécialisée dans l'ingénierie de la construction.

Le CEPRI englobe des compétences diverses et complémentaires, offrant une approche globale et transversale des thématiques traitées : aspects réglementaires, juridiques et administratifs, gouvernance et maîtrise d'ouvrage, vulnérabilité des personnes et des biens, connaissance de l'aléa, stratégie, économie et animation de réseaux, communication, formation et urbanisme.

DE NOUVEAUX MEMBRES et un réseau PAPI en développement constant

Le CEPRI a accueilli treize nouveaux membres, en 2014 : France Dignes, Lorient agglomération, Conseil général de Gironde, Communauté de communes de l'île de Noirmoutier, Pôle métropolitain Côte d'Opale, Noirmoutier-en-l'Île, Syndicat mixte du pays de Lourdes vallées des Gaves, ville de Saint-Malo, Communauté d'agglomération de la presqu'île de Guérande (Cap Atlantique), Chambéry Métropole, ville de Blois, Vichy Val d'Allier, Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA).

En parallèle, le CEPRI développe un réseau composé de porteurs de PAPI comprenant un espace de discussion, d'échanges et de partages d'informations, de documents et de bonnes pratiques en matière de gestion des inondations. L'objectif est de proposer des ressources et un appui méthodologique aux chargés de mission lors des différents stades de leur projet,

de la phase d'élaboration du dossier de candidature PAPI à la mise en œuvre concrète des actions du programme.

Pour ce faire, les membres du réseau PAPI ont la possibilité d'échanger avec l'équipe du CEPRI par téléphone ou par courrier électronique sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur PAPI et les questions qu'ils se posent. Ils peuvent aussi, le cas échéant, être mis en relation avec d'autres chargés de mission confrontés aux mêmes problématiques.

Le CEPRI a organisé et animé, en 2014, **4 journées d'échanges** qui ont réuni chacune entre vingt et vingt-cinq participants :

- le 13 février 2014, sur la gestion de la post-crise inondation,
- le 16 avril 2014, sur la compétence "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI) dans la loi portant "Modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles : quelles incidences pour les porteurs de PAPI ?",
- le 2 juillet 2014, sur les programmes européens : quelles opportunités pour les PAPI ?,
- le 25 novembre, sur l'Analyse multicritère (AMC) applicable aux actions de gestion du risque inondation.

L'objectif de ces journées est de proposer aux chargés de mission PAPI un temps d'échanges, dans un environnement convivial, sur les actions que chacun mène sur son territoire, les facteurs de réussite et les difficultés rencontrées. Le CEPRI apporte quant à lui des éléments méthodologiques qui peuvent guider les participants dans la mise en œuvre de leur projet, ainsi que des exemples de bonnes pratiques menées ailleurs en France ou en Europe.

Le CEPRI invite régulièrement des agents des services de l'État à participer à ce type d'échanges. Des représentants du ministère de l'Écologie, de la Direction générale de la prévention des risques et Direction de l'aménagement, du logement et de la nature, du Commissariat général au développement durable, de la Direction de la sécurité civile du ministère de l'Intérieur ou encore du Centre scientifique et technique du bâtiment ont ainsi pu apporter leur contribution aux débats, rencontrer les acteurs de terrain et répondre aux questions que chacun se pose.

Les membres du réseau PAPI ont accès à un espace réservé sur le site Internet du CEPRI www.cepri.net où ceux-ci peuvent télécharger les synthèses de ces journées.

Ce réseau composé de 33 membres en 2013 s'est en 2014 étoffé de 7 membres supplémentaires : Lorient agglomération, Pôle métropolitain Côte d'Opale, EPTB Lot, Syndicat mixte Canche et affluents (SYMCEA), Communauté d'agglomération Cap Atlantique, Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier et EPTB Dordogne.

LA PARTICIPATION à de nombreuses formations

Le CEPRI est également intervenu lors de plusieurs formations à destination des collectivités territoriales ou des services de l'État (formation pour le compte de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises du Ministère de l'Intérieur, formation IRSTEA/IFORE sur l'analyse coût-bénéfice, formation des agents de la Direction départementale des territoires du Loiret sur la sensibilisation au risque inondation et la mise en œuvre de plan de continuité d'activité, formation des agents du Conseil général du Val-de-Marne sur la sensibilisation au risque inondation et sur les enjeux de l'aménagement en zone inondable).

UNE OUVERTURE CERTAINE sur l'international

L'implication du CEPRI sur la scène européenne et internationale s'est confirmée cette année au travers de la participation du CEPRI au "Working Group F" de la Commission européenne (réunissant des représentants institutionnels des 28 membres de l'Union européenne et créé pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Directive inondation, en coordination avec les objectifs de la Directive Cadre sur l'eau), aux côtés de l'État français, à la plate-forme POPSUE (Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines – Europe) et par la poursuite du CEPRI au sein des travaux du projet européen Starflood. Le CEPRI a par ailleurs continué de prendre part aux échanges sur la suite de plusieurs projets européens dont Flood résilient'cities (FRC).

L'ACTIVITÉ du Comité d'experts

Le Comité d'experts du CEPRI (créé en 2012) est un organe consultatif ayant pour but d'examiner les orientations techniques et scientifiques proposées par la structure. S'appuyant sur les connaissances de grands spécialistes de la gestion du risque d'inondation, il délivre une solide expertise destinée à asseoir la qualité des réflexions du CEPRI. Le Comité se réunit deux à trois fois par an sur des sujets validés par le conseil d'administration. Le secrétariat de séance est assuré par l'équipe du CEPRI. Le Comité d'experts du CEPRI est actuellement constitué de 14 membres.



	Fonction actuelle
Emmanuel Garnier	Maître de conférences en histoire moderne à l'université de Caen Enseignant chercheur au CRHQ Professeur invité à l'université de Cambridge (Clare Hall College)
Frédéric Grelot	Chercheur - Économiste à l'IRSTEA
Karine Weiss	Professeur de psychologie sociale et environnementale à l'université de Nîmes
Jean-Pierre Valette	Architecte
Freddy Vinet	Professeur de géographie à l'université de Montpellier III
Jean-Marc Février	Avocat Professeur de droit public à l'université de Perpignan
Nicolas-Gérard Camphuis	Directeur de l'évaluation et de la planification à l'Agence de l'eau Loire Bretagne
Brigitte Mazière	Membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable
André Bachoc	Chef du service central de l'hydrométéorologie et de l'appui à la prévision des inondations (SCHAPI)
Eric Martin	Patron des sapeurs-pompiers du Var, le colonel Éric Martin dirige le Service départemental d'incendie et de secours
David Goutx	Direction de structures interrégionales de Météo-France
Bruno Ledoux	Consultant dans le domaine de la prévention du risque inondation
Serge Tisseron	Psychiatre, docteur en psychologie et psychanalyste, chercheur
Magali Reghezza	Maître de conférences à l'École normale supérieure

Le CEPRI a organisé et animé, en 2014, 3 journées :

- le 30 janvier 2014, sur le thème "La politique de protection contre les inondations : comment aider les élus à appréhender sa mise en place et ses incidences à l'échelle locale ?",
- le 6 juin 2014, sur le thème "Bassin de vie ou bassin versant : quelle est la bonne échelle de gestion du risque d'inondation pour atteindre les objectifs fixés par la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation ?",

- le 9 décembre 2014, sur le thème "Comment allouer les financements publics en matière de gestion du risque d'inondation ? Quels critères de choix et de priorisation ?"

Ces réunions ont fait l'objet d'une synthèse à disposition de l'ensemble de nos membres.

Participation à
des colloques
ou autres

LA PARTICIPATION à de nombreuses manifestations

JANVIER

- **9** : Paris, Steering Group du projet Flood Resilient cities
- **23-24** : Saint-Pierre-des-Corps, suivi atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques"
- **23** : Paris, Workshop international EPTB Seine Grands Lacs
- **24** : Paris, Étude Seine OCDE - Comité territorial Seine Amont
- **28** : Vienne, Journée technique de l'association Rivière Rhône Alpes "Comment favoriser la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement"
- **30** : Paris, Comité d'experts

FÉVRIER

- **3-5** : Compiègne-Creil, Atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques"
- **3-4** : Lyon, Comité technique de France-digues + retour d'expérience sur le décret de 2007
- **4** : Paris, Comité national de l'eau (CNE), groupe de travail décrets d'application Loi MAPAM
- **6** : Paris, Comité pilotage Assises nationales des risques naturels
- **11** : Paris, Commission mixte Inondation (CMI)
- **13** : Paris, groupe de travail national sur l'analyse coût/bénéfice et l'analyse multicritère

MARS

- **3** : Paris, Comité national de l'eau, groupe de travail décrets d'application Loi MAPAM
- **10-11** : Rotterdam-Amsterdam, Séminaire POPSU (plate-forme d'observation des projets de stratégies urbaines, MEDDE) : "Les zones inondables dans la ville : renouvellement des approches urbaines et des projets architecturaux"
- **12** : Orléans, 30 ans de l'EP Loire
- **13** : Paris, groupe de travail sur le décret digues, MEDDE
- **19** : Paris, Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM)
- **21** : Paris, Comité national de l'eau, groupe de travail décrets d'application Loi MAPAM

AVRIL

- **1^{er}** : Paris, "Comité économique de la SLGRI de la métropole francilienne" Intervention : "La réduction de la vulnérabilité à l'inondation des activités économiques"
- **2** : Paris, CNE/CMI
- **2-4** : La Rochelle : "Colloque-débat : Réduire les risques littoraux et s'adapter au changement climatique" Intervention "La contribution des PAPI à la résilience des territoires littoraux"
- **8** : Orléans, Journée du développement durable
- **10** : Paris, CMI
- **10** : Paris, réunion spéciale compétence GEMAPI AdCF/ACUF
- **17** : Paris, groupe de travail sur le décret digues, MEDDE

MAI

- **6** : Paris, groupe de travail sur le décret digues, MEDDE
- **13-14** : Dublin, Think Tank projets européens INTERREG
- **14-15** : Montpellier, groupe de travail sur la "Prise en compte de l'adaptation aux changements climatiques dans l'urbanisme"
- **22** : Paris, Comité international du COPRNM
- **27-28** : Lille, Think Tank projets européens INTERREG

JUIN

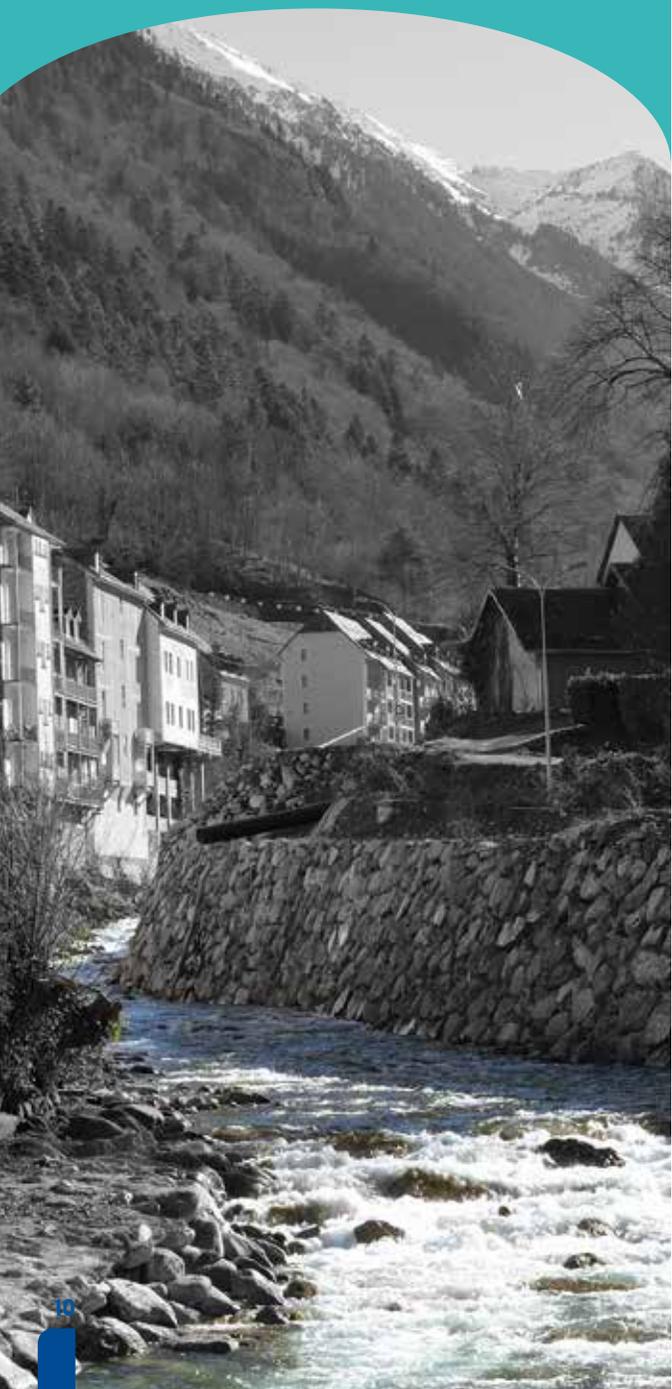
- **4** : Orléans, assemblée général ASTEE
- **5** : Séminaire la résilience en action (université Paris Est Marne-la-Vallée) ; Gestion des déchets post-inondation
- **5** : Compiègne, atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques"
- **6** : Paris, Comité d'experts
- **10** : Paris, groupe de travail sur le décret digues, MEDDE
- **12-13** : Paris, "Plouf 75" Intervention : "La ville face à l'inondation : Quelles leçons tirer des inondations majeures à l'étranger ?"
- **12** : Paris, groupe de travail CMI, référentiel de vulnérabilité
- **16-17 juin** : Créteil, formation agents Conseil général du Val-de-Marne
- **23** : Montpellier, assises nationales de la biodiversité
- **26** : Paris : journée de lancement du programme de recherche RDT 2014 (risques décisions territoires)
- **27** : Paris, groupe de travail plaquette avec l'agence qualité construction (AQC)

JUILLET

- **1^{er}** : Paris, assemblée générale du CEPRI
- **2** : Paris, colloque sur la GEMAPI organisé par FNCCR
- **3** : Orléans, colloque sur les digues organisé par l'EP Loire
- **7** : Saint-Pierre-des-Corps, suivi atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques"
- **8** : Paris, groupe de travail sur le décret digues, MEDDE
- **10** : Paris, CMI et présentation de la stratégie nationale de gestion du risque inondation par Mme Ségolène Royal
- **11** : Paris, groupe de travail CMI, référentiel de vulnérabilité
- **15** : Paris, comité stratégique Ile-de-France (Directive inondation)

AOÛT

- **26** : Paris, rencontre avec Mme Ségolène Royal



SEPTEMBRE

- **9 et 10** : Montpellier, colloque national de l'ordre des géomètres experts
- **15 et 16** : Créteil, formation agents Conseil général du Val-de-Marne
- **24** : Anvers, Conférence finale du projet Floodcom
- **24-25** : Lognes : "Formation des personnels de préfecture au risque inondation" Intervention : "Impacts potentiels"
- **29** : Lyon, rencontre avec la DREAL Rhône Alpes
- **30** : Paris, journée de l'Office international de l'eau "Les inondations : comment les prévenir ?"
- **30 et 1/10** : Rouen, comité technique France-digues

OCTOBRE

- **2** : Paris, comité de pilotage BDHI
- **8-9** : Noirmoutier-en-l'Île, jury du concours d'idées "Habiter avec la mer"
- **9-10** : Rome, "16th Meeting of the Working Group on Floods" Intervention : "European Centre for Flood Risk Prevention : A tool for local communities facing flood risk"
- **13 et 14** : Créteil, formation agents Conseil général du Val-de-Marne
- **17** : Paris, groupe de travail CMI, référentiel de vulnérabilité
- **22** : Paris, groupe de travail CMI, priorisation des financements

NOVEMBRE

- **4** : Compiègne, Atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques"
- **5** : Paris, séminaire national sur les SLGRI
- **6** : Paris, groupe de travail national sur l'analyse coût/bénéfice et l'analyse multicritère
- **6** : Observateur pendant l'exercice "inondation majeure" organisé par le SyAGE, la préfecture de l'Essonne et le SDIS 91
- **6** : Paris, CMI
- **13 et 14** :
 - **17** : Saint-Pierre-des-Corps, suivi atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques"
- **17-18** : Meudon, Colloque IDDRI sur Incertitudes et adaptations au climat futur
- **20** : Orléans, formation agents DDT du Loiret
- **27** : Paris, Séminaire rencontres franco-néerlandaises
- **27** : Paris, Congrès des maires, Point info "La mise en œuvre de la compétence gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations"
- **27-28** : Paris, Séminaire franco-néerlandais sur la gestion du risque d'inondation

DÉCEMBRE

- **3** : Paris, groupe de travail CMI, état initial
- **9** : Paris, Comité d'experts
- **10** : Orléans - Forum Loire & affluents Au cœur de l'Europe des fleuves
- **10** : Paris, comité pilotage, grand prix d'aménagement, MEDDE
- **11** : Séminaire des cadres du CASVP de la ville de Paris ; PCA et sensibilisation au risque inondation
- **12** : Paris, groupe de travail CMI, résilience et culture du risque
- **15** : Paris, groupe de travail DRIEE Ile-de-France sur la conception de quartiers résilients
- **16** : Paris, comité des utilisateurs de l'Observatoire national des risques naturels (ONRN)
- **18** : Paris, CMI
- **19** : Paris, jury de sélection des SCoT littoraux, MEDDE

ACTIVITÉ 2014

Cette présentation reprend l'ensemble du programme d'activités 2014 et les actions menées durant toute cette année.

REPRÉSENTER NATIONALEMENT les collectivités

• Mobiliser sur les outils 2014 de la Directive inondation

Veiller à ce que les collectivités soient associées, au premier rang des parties prenantes, à la mise en œuvre des outils de la Directive inondation (stratégie locale, PGRI...).

Aider à la compréhension des textes et des méthodes pour contribuer à une plus grande implication des collectivités territoriales dans l'ensemble de ces processus.

Produire des éléments de compréhension de l'enjeu des démarches en cours et de la nécessité de s'y impliquer, avec les associations nationales de collectivités territoriales.

Organisation avec les représentants du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, d'un séminaire sur le thème des futures stratégies locales de gestion du risque inondation le 5 novembre 2014 : plus de 250 personnes présentes (représentants de l'État et des collectivités territoriales).

Participation à plusieurs réunions de concertation organisées sur le bassin Seine Normandie dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion des risques d'inondation et des futures stratégies locales de gestion du risque inondation.

• Apporter une expertise auprès de la Commission mixte inondation (CMI) et du Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs (COPRNM)

Apporter un appui aux représentants du CEPRI et, à leur demande, à ceux des autres associations nationales de collectivités, sur les dossiers de politique générale et sur la labellisation des projets au sein de la CMI.

Participation à l'ensemble des réunions de la commission mixte inondation : cinq réunions, sur l'année 2014 et participation à la réunion du COPRNM le 19 mars 2014.

Suivi des cinq groupes de travail nationaux mis en place par la CMI dans le cadre du plan d'action national de gestion des risques d'inondation. Le CEPRI co-pilote avec le ministère de l'Écologie le groupe de travail consacré à l'élaboration du référentiel de vulnérabilité annoncé dans la SNRGI. Les travaux des différents groupes se poursuivront sur 2015.

Contribuer activement à la réflexion sur les textes réglementaires en émergence

Participation à huit groupes de travail dans le cadre de la rédaction des décrets d'application de la Loi MAPAM du 24 janvier 2014, quatre organisés par le Comité national de l'eau et quatre organisés par la Direction générale de la prévention des risques du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Participation à des colloques et journées techniques aux côtés de l'État, des collectivités et des autres associations nationales (AdCF en particulier, réunion 10 avril 2014).

Réponses aux sollicitations de nos membres sur le sujet de la mise en œuvre de cette nouvelle compétence ("hot-line").

Organisation d'une journée d'échanges du réseau PAPI, le 16 avril 2014 (35 représentants de collectivités territoriales présents), sur la mise en place de la GEMAPI.

• Suivre la mise en œuvre du Plan submersion rapide (PSR)

Participer aux travaux d'évaluation lancés par le ministère de l'Écologie.

Participation au comité technique de suivi du PSR au sein de la CMI.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS dans leurs politiques locales

• Appuyer les actions pilotes portées localement par des collectivités dans la perspective des futures stratégies locales de prévention

Suivre la structuration des futures Stratégies locales de gestion des risques d'inondations (SLGRI). Suivi de différents territoires : Bordeaux, Orléans, Ile-de-France, vallée de l'Oise, Maubeuge, Châlons-en-Champagne Aude, bassin Rhône Méditerranée Corse,...

Accompagner des projets pilotes qui font progresser les manières d'agir, en particulier les démarches d'aide à la décision dans les projets PAPI et PSR : méthodologie nationale d'analyse multicritère (AMC). Accompagnement de la Communauté urbaine de Bordeaux. Enrichissement de la méthodologie d'analyse multicritère nationale avec l'élaboration d'un cadre méthodologique pour l'évaluation de l'efficacité économique des mesures de réduction de la vulnérabilité des logements. Formation des services de l'État et des collectivités porteuses de PAPI à la méthodologie d'ACB/AMC et à son exploitation.

• Favoriser les échanges d'expériences entre acteurs opérationnels

Faire vivre des réseaux de capitalisation, de partage et de diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion des inondations. Développer et élargir leur audience, avec une attention particulière vers :

- les porteurs de PAPI en cours et à venir et leurs partenaires contractuels.

À l'automne 2014, le réseau PAPI est composé de 42 techniciens de collectivités territoriales porteuses d'un PAPI ou candidates à la labellisation. Depuis le début de l'année, le CEPRI a organisé et animé 4 journées d'échanges à destination des membres du réseau PAPI :

- le 13 février 2014 sur le thème de la gestion de la post-crise,
- le 16 avril 2014 sur la nouvelle compétence GEMAPI,
- le 2 juillet 2014 sur les programmes et financements européens,
- le 25 novembre sur l'Analyse multicritère (AMC) des mesures de gestion des inondations.

Le CEPRI a également invité les membres du réseau PAPI à participer à une après-midi de travail le 1^{er} juillet 2014 sur le thème "En quoi les nouvelles dispositions législatives peuvent servir les objectifs de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation ? Quelle organisation des territoires pour la gestion des risques, dans les 10-15 ans à venir ?".

Les élus des collectivités membres du réseau PAPI ont également été conviés à participer au colloque organisé par le CEPRI et le MEDDE le 5 novembre 2014 sur le thème "Quelles stratégies locales pour le risque inondation ?".

La création de la compétence GEMAPI, dans le contexte de la mise en œuvre des outils de la directive (stratégies locales), a suscité de nombreuses interrogations parmi les membres du réseau, auxquelles le CEPRI a tenté d'apporter des réponses.

- *Les collectivités territoriales engagées dans la gestion des ouvrages de protection.*

Accompagnement des collectivités gestionnaires ; représentation des collectivités gestionnaires dans le cadre de l'élaboration du décret "digues" ; implication dans la vie de l'association France digues (participations aux comités techniques, à l'assemblée générale, à la journée technique de septembre, etc.).

- *Les acteurs de l'organisation de la gestion de crise et plus particulièrement les grandes villes et les agglomérations soumises à des problématiques d'évacuation de masse.*

Le guide "L'évacuation massive des populations" a été finalisé au cours du premier semestre 2014 et fait l'objet d'une large diffusion auprès des membres

du CEPRI, du réseau PAPI ainsi que des partenaires impliqués dans la gestion de crise.

Faire émerger de nouveaux réseaux, avec une attention particulière vers :

- les collectivités littorales confrontées à la gestion du trait de côte et plus particulièrement les outils permettant le recul stratégique. Dans le cadre des travaux conduits par le CEPRI en vue de l'élaboration du guide méthodologique sur la gestion du risque submersion marine, un certain nombre d'acteurs impliqués dans la gestion des risques littoraux ont été contactés. Ceux-ci pourraient constituer le noyau dur d'un futur réseau à destination des collectivités littorales impliquées dans la gestion du risque submersion marine ;
- les collectivités porteuses des futures stratégies locales de gestion des risques d'inondation (SLGRI). Le séminaire du 5 novembre 2014 organisé par le CEPRI et le MEDDE sur les stratégies locales de gestion du risque d'inondation a montré l'intérêt qu'il y aurait à la structuration d'un réseau d'échanges à destination des structures porteuses des futures stratégies locales de gestion du risque inondation, réseau qui devrait être effectif en 2015.

- **Enrichir le centre de ressources au service des collectivités**

À travers le **site Internet** du CEPRI, la rédaction et la diffusion de **notes** sur les documents importants (rapports, décrets, circulaires) ainsi que la production et la diffusion de **guides** pédagogiques et appliqués aux problématiques rencontrées par les collectivités territoriales.

Mises à jour régulières du site Internet et actualisation régulière de l'espace adhérents. 15 114 utilisateurs et 41 899 pages vues sur l'année 2014, soit une progression d'environ 25 % par rapport à l'année 2013.

INNOVER EN DÉVELOPPANT DE NOUVEAUX OUTILS : S'ADAPTER POUR VIVRE EN ZONE INONDABLE le long des cours d'eau et des littoraux

• Sensibiliser les populations

- *Évaluer l'efficacité des outils de sensibilisation : retours d'expériences (REX), analyse et recommandations.*

Le CEPRI a travaillé cette année à la recherche de financements et de partenaires de terrain pour mener des enquêtes sur l'impact des dispositifs réglementaires de sensibilisation des populations au risque inondation. Cette première phase nécessaire achevée à la fin de l'année verra la poursuite des travaux bibliographiques déjà menés sur ce sujet. Une étude de cas est d'ores et déjà pressentie sur le territoire orléanais.

Avec la DDT du Loiret, le CEPRI a organisé une formation ayant trois objectifs : une sensibilisation forte des agents au risque inondation, l'introduction du plan de continuité d'activité inondation de la DDT aux agents participants et la formation de ceux qui habitent en zone inondable de manière à limiter l'impact d'une inondation sur leur sphère personnelle.

• Planifier durablement : gestion des territoires

- *Identifier les principes d'aménagement en zone inondable : contribution à la réflexion sur la mise en place de réseaux plus robustes / Proposer des éléments pour transcrire les principes d'aménagement dans les PLU.*

Le rapport sur les principes d'aménagement dans les zones inondables en renouvellement urbain a été soumis à un important travail de relecture, ainsi que de validation par les nombreuses personnes concernées par les projets cités (français et étrangers). Il est actuellement en cours de finalisation.

Le CEPRI a poursuivi son accompagnement auprès de la ville d'Orléans concernant le projet d'aménagement du site "Val Ouest" ; participation active à 4 réunions. Il a également participé à 7 réunions visant à apporter un appui technique à la Communauté urbaine de

Bordeaux dans ses choix en matière de prévention du risque d'inondation.

Le retour d'expérience sur la prise en compte des risques d'inondation dans les PLU a débuté à l'automne 2014. Outre le recensement de ressources bibliographiques sur le sujet, plusieurs sites ont été identifiés.

En tant qu'organisme de formation, le CEPRI a répondu à un appel d'offres consistant à former les services du Conseil général du Val-de-Marne sur l'intégration du risque d'inondation dans l'aménagement du territoire. Il a animé 3 sessions de 2 jours, qui ont répondu aux attentes du CG 94.

Un partenariat avec l'Agence Qualité Construction a été entrepris, sur la base d'une publication commune. Il s'agit d'une plaquette destinée aux professionnels de la conception et construction, proposant différents choix constructifs pour les aménagements réalisés dans des zones soumises à un risque d'inondation.

Le CEPRI a également engagé des travaux bibliographiques et de retour d'expérience sur la vulnérabilité des réseaux à l'inondation (énergie, transport, assainissement, eau potable...). L'objectif est de mettre en évidence les voies techniques, politiques et institutionnelles par lesquelles la vulnérabilité de ces infrastructures critiques peut être réduite.

Le CEPRI, enfin, a contribué à nourrir quatre démarches lancées par l'État :

- l'atelier national "Territoires en mutation exposés aux risques" au sein de laquelle 5 sites pilotes ont fait l'objet d'investigation approfondies de la manière dont le risque pouvait être intégré dans l'aménagement du territoire ;
- le séminaire POPSU Europe sur "Les zones inondables dans la ville : renouvellement des approches urbaines et des projets architecturaux" - Rédaction d'un article dans l'ouvrage "Villes inondables" sur le thème : "Risque d'inondation et stratégies d'aménagement en Europe" ;
- le groupe de travail lancé par la DRIEE Ile-de-France dans le cadre de la mise en œuvre de la SLGRI du TRI francilien : "Concevoir des quartiers résilients" ;

- le grand prix d'aménagement en territoire inondable, annoncé par la ministre de l'Écologie le 10 juillet 2014, au cours de la présentation officielle de la stratégie nationale de gestion du risque inondation.

- **Produire des éléments de sensibilisation concernant la gestion du ruissellement urbain.**

Le sujet a été développé tout au long de l'année, poursuivant le recueil de la bibliographie existante sur le ruissellement pluvial pour dresser un panorama de la problématique. S'en est suivie une réflexion sur les stratégies de gestion des inondations par ruissellement pluvial et les outils et moyens à disposition des collectivités pour traiter la question. Le travail de recherche a été enrichi par le recueil d'expériences de différents types de collectivités au travers du territoire français, ainsi que la consultation d'assureurs. Un guide de sensibilisation présentant de façon étoffée le résultat de ce travail est sorti en décembre 2014 pour une diffusion en tout début d'année 2015.

- **Proposer un recueil de pratiques concernant la relocalisation des enjeux sur le littoral.**

Un guide sur la gestion du risque submersion marine, s'appuyant sur la diversité des contextes littoraux français, est en cours d'élaboration.

- **Gérer la crise/Anticiper le retour à la normale du territoire**

- **Accompagner des opérations pilotes pour tester et conforter la méthode de Plan de continuité d'activité (PCA) adaptée aux collectivités territoriales et à leurs services.**

En 2014, le CEPRI a poursuivi son accompagnement de l'initiative commune de réalisation de plans de continuité d'activités de l'EP Loire, participant au suivi de l'élaboration des PCA des collectivités engagées ainsi qu'aux exercices et aux réunions d'étape.

Dans le même esprit, le CEPRI accompagne la démarche de la préfecture du Val-de-Marne qui organise un exercice de gestion de crise inondation incluant les grands réseaux et certaines collectivités

volontaires (Conseil général du Val-de-Marne et plusieurs communes du département).

- **Participer à la mise au point d'un guide d'élaboration des plans ORSEC inondation en appui au ministère de l'Intérieur.**

Le CEPRI poursuit sa collaboration avec la Direction générale de la sécurité civile et de gestion de crise du ministère de l'Intérieur, en vue de l'élaboration d'un guide méthodologique de planification ORSEC inondation. Il a notamment proposé des éléments de rédaction et analysé un certain nombre de documents existants pour y identifier des exemples de bonnes pratiques destinées à illustrer le guide.

- **Identifier les questions clés du soutien aux populations en temps de crise.**

Le CEPRI accompagne la ville d'Orléans dans sa préparation à la gestion de la crise et de la post-crise (mise en œuvre d'une réserve communale de sécurité civile, continuité d'activité...).

Le CEPRI participe également aux travaux et réflexions conduits en Ile-de-France dans le cadre de la préparation à la crise et à la post-crise en cas de crue de la Seine similaire à celle de 1910.

- **Proposer un panorama des systèmes de surveillance et d'alerte.**

Un certain nombre d'acteurs et d'expériences concernant la mise en œuvre de systèmes de surveillance des crues et d'alerte aux inondations ont été identifiés. Le CEPRI pourra s'appuyer sur ces expériences pour élaborer ultérieurement un document sur ce thème à destination des collectivités territoriales, dans le courant de l'année 2015.

- **Améliorer les connaissances**

- **Améliorer la quantification des dommages aux enjeux des territoires.**

Dans le cadre d'un groupe de travail national sur l'Analyse multicritère (AMC) piloté par le Conseil général au développement durable (CGDD) pour le compte de la Direction générale de la prévention des





risques du ministère de l'Écologie, le CEPRI a finalisé début 2014 deux rapports sur les dommages générés par les inondations :

- aux logements en zone fluviale,
- aux logements en zone de submersion marine intégrant l'effet du sel.

Ces courbes de dommages ont été intégrées à la méthode nationale d'analyse multicritère désormais recommandée dans le cadre de l'élaboration des dossiers PAPI.

• Produire des outils d'aide à la décision

- *Contribuer au perfectionnement de la méthodologie d'analyse multicritère (AMC).*

Le CEPRI a axé son action dans ce domaine sur l'économie du logement résilient, développant une méthode d'évaluation de l'efficacité et l'efficience des mesures de réduction de la vulnérabilité du logement existant. Les résultats de ce travail devraient être proposés sous la forme d'un rapport dans le courant de l'année 2015.

STRUCTURER un réseau européen

• Organiser un réseau de bonnes pratiques entre acteurs européens

- *Entretenir et développer les collaborations initiées sur tous les thèmes de travail du CEPRI.*

Désireux de renforcer sa présence au niveau européen, le CEPRI s'est investi cette année pour développer son réseau, notamment en intégrant le "Working Group F", réunissant des représentants institutionnels des 28 membres de l'Union européenne et créé pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Directive inondation, en coordination avec les objectifs de la Directive Cadre sur l'eau.

• Participer à des projets européens en cours

- *Contribuer au projet européen Starflood dont le CEPRI est partenaire, sur la question de la gouvernance de la gestion du risque d'inondation.*

- *Intégrer des projets européens initiés dans le cadre de la nouvelle période 2014-2020 : INTERREG, Life +, Horizon 2020.*

Le CEPRI poursuit son action au sein du consortium du projet Star/flood qui vise à analyser et redessiner les pratiques de gouvernance dans la gestion du risque inondation dans 6 pays européens, faisant le lien entre les résultats de la recherche et leurs utilisateurs (services de l'État, collectivités, secteur privé...). Les rencontres régulières avec les équipes de recherche lui permettent également d'apporter son expertise de la gestion du risque inondation et de bénéficier, en retour, des dernières évolutions dans nos pays voisins.

Fort des contacts noués avec le monde de la recherche et des collectivités d'autres pays, le CEPRI a participé à l'élaboration de nouveaux projets européens et poursuit son action dans ce domaine pour être partie prenante d'un ou plusieurs nouveaux projets INTERREG, H2020... succédant au projet européen "Flood Resilient cities" terminé l'année dernière. Ces efforts, menés aux côtés de la communauté d'agglomération d'Orléans et du Conseil général du Loiret, ont contribué à poser les bases de 7 nouveaux projets européens. Ce travail préalable devrait permettre au CEPRI de présenter un ou deux projets INTERREG auprès des instances européennes en septembre 2015 et de bénéficier, en cas d'acceptation des projets, d'un cofinancement de 50 % sur toutes les actions inscrites au projet.

Participation du CEPRI à diverses rencontres européennes ;

- 16^e réunion du "Floods Working Group" à Rome les 9 et 10 octobre 2014. Présentation du CEPRI et de son activité aux autres membres du groupe,
- réunion du groupe de travail sur la gestion de crise et les effets domino du 2 octobre 2014 organisée à Paris dans le cadre du projet européen PREDICT (PREparing for Dominos effect in Crisis siTuations),
- séminaire franco-néerlandais organisé par l'ambassade des Pays-Bas en France le 27 novembre,

- conférence du projet INTERREG Floodcom le 24 septembre 2014.

Le CEPRI est par ailleurs membre associé du projet Européen FRMCOP et membre de l'Advisory Board de la prochaine conférence Floodrisk qui aura lieu à Lyon en 2016.

L'équipe

7 membres permanents

- **Stéphanie Bidault** (en poste depuis le 1^{er} février 2007), directrice
- **Nicolas Bauduceau** (en poste depuis le 16 août 2007), directeur technique et scientifique
- **Valérie Griffon** (en poste depuis le 22 novembre 2010), assistante de direction
- **Julien Jadot** (en poste depuis le 17 mai 2010), chargé de mission
- **Anne-Laure Moreau** (en poste depuis le 1^{er} octobre 2008), chargée de mission
- **Véronique Mignon** (en poste depuis le 17 mai 2010), chargée de mission
- **Rodolphe Pannier** (en poste depuis le 9 mars 2009), chargé de mission

1 congé individuel de formation (CIF) :

- **Véronique Mignon** (de septembre 2013 à juin 2014), formation diplômante

1 contrat d'apprentissage :

- **Violette Gallet** (d'octobre 2013 au 30 janvier 2015) master spécialisé gestion des risques sur les territoires

1 stagiaire allemande :

- **Christin Rinnert** (de novembre 2013 au 31 janvier 2014), ingénierie de la construction

1 départ :

- **Véronique Mignon** (le 31/07/2014)

RAPPORT FINANCIER 2014

Le budget 2014 est arrêté à 666,5 k€ de recettes, dont 465 k€ de subventions d'activité pour l'année 2014, 146,5 k€ de cotisations.

On compte en regard, 630,5 k€ de charges, dont 491 k€ de salaires et charges, 13 k€ de prestations de services externes, 44 k€ de publications et 47 k€ de frais de déplacements.

Aux 666,5 k€ de recettes 2014, il faut aussi ajouter un report provenant de l'année 2013 à hauteur de 35 k€ et déduire un report de ressources vers l'année 2015 de 42 k€. En tenant compte de ces reports, l'activité 2014 présente un bénéfice d'un montant de 29 k€.

Les cotisations de membre atteignent 109,5 k€ et les adhésions au réseau PAPI 37 k€.

Tableau récapitulatif 2014 (avec comparatif 2013 et 2012)

Produits (k€)	2014	2013	2012
Cotisations membres	109,5	98,5	89
Subventions d'activité	465	483	512
Adhésions réseaux	37	37	33
Produits exceptionnels			
Autres contributions	18	11	41
Prestations	37	18	
Total	666,5	647,5	675

Charges (k€)	2014	2013	2012
Salaires et charges	491	488	484
Prestations externes	13	50,5	96
Publications, brochures	44	35	35
Locations	17	16,5	17
Frais de déplacements	47	34,5	28
Colloques et séminaires	15	3,5	3
Charges exceptionnelles			
Divers	3,5	2	3
Total	630,5	630	666

	2014	2013	2012
Résultat d'exploitation	+ 36	+ 17	+ 9
Résultat courant	+ 37	+ 19	+ 11
Résultat exceptionnel	0	0	0
Report année N-1	+ 35	+ 29	+ 23,5
Report sur l'année N+1	- 42	- 35	- 29
Excédent ou déficit	+ 29	+ 13	+ 5





Le risque inondation, c'est l'affaire de tous !



Les collectivités en Europe pour la prévention du risque d'inondation
 Communities and local authorities in Europe preventing flood risk

